



vie féminine



vrouwenraad
BESLIST FEMINIST

Bruxelles, le 09/07/2021

À l'attention de
Monsieur Sammy Mahdi,
Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration

Objet : Appel à la régularisation sur base de critères clairs pour tous et toutes les sans-papiers.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

En Belgique, vous le savez, la situation de milliers de personnes sans-papiers - déjà auparavant inacceptable - s'est encore dégradée avec la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons depuis plus d'un an et demi.

Face à la dureté de leurs conditions de vie et à l'absence de perspectives, face à la violence du non-droit, près de 430 travailleurs et travailleuses sans-papiers sont, depuis le 23 mai, en grève de la faim à l'église du Béguinage et dans les réfectoires de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et de la Vrije Universiteit Brussel (VUB). Dans la nuit du 5 juillet, les personnes sans-papiers présentes au Béguinage ont fermé les portes de l'église, prêtes à mourir faute d'être entendues.

La situation des personnes sans-papiers en Belgique atteint un paroxysme qui réclame (et c'est aussi l'objet de ce courrier) la régularisation sur base de critères clairs, pour toutes et tous, ainsi que la nécessité de mettre en place une commission permanente et indépendante de régularisation. Les personnes sans-papiers ont droit à la protection et à la reconnaissance de leur dignité humaine par l'Etat belge.

Dans les réseaux de Vie Féminine et du Vrouwenraad, nous savons que l'absence de régularisation a particulièrement des conséquences dramatiques pour les femmes. Elles survivent dans l'extrême précarité, sans droits, dans la clandestinité... Sans statut légal, les femmes sans-papiers risquent l'exploitation et la traite des êtres humains. Les rares activités qui leur sont ouvertes sont mal payées et dévalorisées. Les femmes dans cette situation ne peuvent pas porter plainte en cas de violences conjugales ou de litiges avec leur employeur/euse ou les propriétaires de leur logement, de peur de se voir arrêtées, emprisonnées en centre fermé puis expulsées du territoire. La pandémie de Covid-19, qui leur a fait perdre des emplois, des revenus, des logements, la liberté de se déplacer, de se soigner et de se protéger, rend la situation encore plus intenable. Dans un communiqué de presse publié le 20 Juin 2020, nous attirions l'attention, avec le Vrouwenraad, sur la situation particulière vécue par les femmes sans-papiers. Vous pourrez trouver ce communiqué de presse en annexe.

Seule une régularisation permettra l'accès à des droits fondamentaux qui doivent être garantis. Cette régularisation doit comprendre :

- La définition de critères clairs pouvant donner lieu à la régularisation afin de sortir de l'arbitraire ;
- La mise en place d'une commission indépendante qui traite des dossiers de régularisation ;
- Une politique d'asile et de migration qui prend en compte les spécificités des femmes, dans ce contexte, comme les liens durables que les femmes sans-papiers ont tissés en Belgique via les enfants, les réseaux spécifiques, leurs implications dans l'associatif, les mouvements de femmes, ou encore les réseaux de travail informels.

Aujourd'hui plus que jamais, il est fondamental, urgent et désormais vital de régulariser la situation des personnes sans-papiers. C'est pourquoi, Monsieur le Secrétaire d'Etat, Vie Féminine et le Vrouwenraad appellent à la régularisation sur base de critères clairs pour tous et toutes les sans-papiers, ainsi qu'à la mise en place d'une commission permanente et indépendante de régularisation.

Avec nos sincères salutations,

Pour Vie Féminine,



Aurore Kesch,
Présidente

Pour le Vrouwenraad,



Meron Knikman,
Voorzitter

Personne de contact :
Anne Reynaud
chargee-projet@viefeminine.be